

---

## Communiqué de presse

---

5 septembre 2018

### **Le groupe RATP et Régions de France signent un partenariat pour coopérer sur les mobilités de demain**

**Le 5 septembre 2018, Hervé Morin, Président de Régions de France et Catherine Guillouard, Présidente-directrice générale du groupe RATP, ont signé un partenariat afin de coopérer sur l'évolution des mobilités de demain au niveau régional à la suite de l'élargissement des compétences des Régions.**

La loi NOTRe du 7 août 2015 fait des Régions des autorités organisatrices de l'ensemble de la chaîne des transports non urbains de personnes ce qui regroupe à la fois l'organisation des lignes routières régulières de transport de voyageurs ainsi que les lignes de transport scolaire en dehors du périmètre des agglomérations et des intercommunalités ayant pris cette compétence.

La loi NOTRe prévoit également un volet « infrastructures et intermodalité » au sein du schéma régional d'aménagement, de développement durable et économique des territoires (SRADDET). Les Régions seront ainsi amenées à planifier leurs orientations en matière de planification des infrastructures et de l'intermodalité au travers d'un schéma régional.

Enfin, le projet de loi d'orientation sur les mobilités prévoit de renforcer le rôle des Régions dans l'organisation et la coordination des mobilités.

Le groupe RATP, partenaire privilégié des villes intelligentes et durables, a souhaité s'associer aux Régions de France pour concrétiser ce lien aux territoires.

A travers ce partenariat stratégique, le groupe RATP qui exploite et entretient en Ile-de-France le plus important réseau multimodal au monde et exploite via sa filiale RATP Dev des réseaux urbains et interurbains dans une quarantaine de villes et agglomérations dans sept des Régions de France apportera tout son savoir-faire, et sera associé aux réunions de travail de Régions de France sur les sujets traitant :

- des politiques de mobilité et d'innovations
- des navettes autonomes et transports publics routiers
- du numérique dans les politiques de mobilités
- du marketing et des services
- des gares
- de la préparation de l'ouverture à la concurrence des TER et des marchés ferroviaires régionaux
- du développement durable et de la transition énergétique.

## **A propos du groupe RATP**

*Avec 16 millions de voyageurs transportés quotidiennement dans le monde, le groupe RATP est le 5ème opérateur de transports urbains au monde.*

*Implanté dans 14 pays et sur 4 continents (France, Royaume-Uni, Italie, Suisse, Algérie, Maroc, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Etats-Unis, Inde, Chine, Corée du Sud, Philippines et Qatar), le groupe RATP exploite des réseaux de métro (notamment automatiques), de tramway, de bus et des lignes express régionales.*

*Par ailleurs, le groupe RATP exploite en Ile-de-France le plus important réseau multimodal au monde et exporte son expertise en France et à l'international, notamment via ses filiales RATP Dev, Systra et Ixxi.*

*Le groupe RATP imagine, conçoit et mène des projets de développement d'infrastructures, exploite et maintient des réseaux, quel que soit le mode de transport. Il développe également des services innovants d'aide à la mobilité (information voyageurs, télé-billettique...).*

Contact SERVICE DE PRESSE GROUPE RATP • T 01 58 78 37 37 • [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr) • [servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr)

## **A propos de Régions de France**

*RÉGIONS DE FRANCE a pour objectif de répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les Présidents de Conseil Régional, les élus et leurs services :*

- *Elle est une force de proposition pour l'ensemble des Régions auprès des pouvoirs publics, du Parlement, et de tous les réseaux de dimension nationale ou internationale, susceptibles de travailler en partenariat avec les régions ;*
- *Elle fait connaître au Gouvernement la position des Conseils Régionaux sur les politiques publiques et les textes qui concernent les compétences et les activités des régions ;*
- *RÉGIONS DE FRANCE représente et promeut aussi les Régions et leurs actions auprès des institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Comité des régions...);*
- *Elle assure en outre la diffusion des bonnes pratiques entre les Régions ainsi que de leurs réflexions sur l'évolution de leurs missions et de leur fonctionnement notamment à travers l'organisation du Congrès annuel de leurs élus.*

Contact presse Régions de France : Alexandrine SALVI • T 06 43 60 37 53 • [asalvi@regions-france.org](mailto:asalvi@regions-france.org)